



Distr. : générale  
22 janvier 2012



**Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement**

Français  
Original : anglais

---

**Réunion plénière visant à déterminer  
les modalités et les dispositions institutionnelles  
concernant la Plateforme intergouvernementale  
scientifique et politique sur la biodiversité  
et les services écosystémiques**

**Deuxième session**

Panama, 16-21 avril 2012

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen des modalités et des dispositions institutionnelles  
concernant la Plateforme intergouvernementale scientifique  
et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques :  
programme de travail de la plateforme**

**Scénario possible pour un programme de travail  
pour la Plateforme intergouvernementale politique  
et scientifique sur la biodiversité et les services  
écosystémiques**

**Note du secrétariat**

**I. Introduction**

1. La deuxième session de la Réunion plénière visant à déterminer les modalités et les dispositions institutionnelles pour la plateforme intergouvernementale politique et scientifique sur la biodiversité et les services écosystémiques aura devant elle un document de travail sur les éléments éventuels du programme de travail de la plateforme (UNEP/IPBES.MI/2/2).

2. Le présent document d'information contient un programme de travail potentiel sur la base de ces éléments. Il s'inspire du Document final de Busan et des débats qui ont suivi, ainsi que des commentaires formulés par les gouvernements pendant l'intersession. Afin d'encourager la discussion, le présent document est davantage indicatif que prescriptif.

---

\* UNEP/IPBES.MI/2/1.

## II. Programme de travail indicatif

3. Le premier programme de travail de la plateforme sera déterminant pour préparer l'évolution à long terme des modalités de fonctionnement, des résultats à atteindre, des politiques, de la pertinence et de l'efficacité de la plateforme. C'est pourquoi, sur la base de débats antérieurs et des considérations essentielles abordées dans la section II du document de travail, le programme de travail indicatif vise à :

- a) Traiter les quatre fonctions (production de connaissances, évaluations, appui à l'élaboration de politiques par le biais d'outils et de méthodes et renforcement des capacités) de manière intégrée;
- b) Poser les fondements conceptuels nécessaires au travail de la plateforme;
- c) Permettre des succès rapides qui démontrent l'importance de la plateforme;
- d) S'appuyer le cas échéant sur des mécanismes existants pertinents;
- e) Faciliter et promouvoir les activités nationales, particulièrement dans les pays en développement;
- f) Se révéler pertinent pour les priorités nationales, régionales et mondiales;
- g) Assurer l'intégration du renforcement des capacités dans toutes les activités pertinentes.

4. Le programme de travail indicatif a une structure logique et des buts et objectifs clairs. Il met l'accent sur l'élaboration d'activités de courte durée et assorties d'échéances, concrètes et axées sur les résultats. Les résultats escomptés comprennent notamment des évaluations et des activités de renforcement des capacités ainsi que des services de soutien comme des procédures, des directives, des cadres conceptuels, des réseaux, des systèmes et des plateformes qui, combinés de manière planifiée, pourraient contribuer à l'élaboration des premiers mécanismes permettant la réalisation des quatre fonctions de la plateforme, à savoir la production de connaissances, la réalisation d'évaluations, l'appui à l'élaboration de politiques par le biais d'outils et de méthodes et le renforcement des capacités.

5. Le programme de travail indicatif couvre une période de trois ans, dans le but de préparer l'évolution à long terme des modalités de fonctionnement, des résultats, de la crédibilité scientifique, de la légitimité, de la pertinence et de la réputation de la plateforme. Durant cette période, des activités à plus long terme seront probablement lancées. Il est attendu que la plénière décidera en faveur de programmes de travail glissants ou à durée déterminée, en s'inspirant et en tenant compte des enseignements tirés de mécanismes antérieurs de mise en œuvre.

6. Enfin, il est important de reconnaître que la plateforme se concentrera sur les besoins des gouvernements et se basera sur les priorités définies à la première réunion plénière de la plateforme. Un mécanisme pour recevoir et hiérarchiser les demandes sera également mis en place à cette réunion. Les exemples d'activités contenus dans le présent programme de travail n'ont pas pour objectif de devancer ce processus.

### A. Cadre logique possible pour le programme de travail de la plateforme

7. L'impact à long terme ou le but politique du programme de travail de la plateforme est de fournir aux personnes responsables d'élaborer et d'appliquer des politiques à différents niveaux et dans différents secteurs l'accès en temps utile à des informations crédibles, pertinentes pour leurs besoins, et produites avec des moyens légitimes, qui les aideront à comprendre pleinement l'étendue des valeurs relatives à la biodiversité et aux services écosystémiques, ainsi que l'importance de la biodiversité et des services écosystémiques pour le bien-être de l'humanité et le développement durable.

8. Le programme de travail pourrait contribuer à ce but en se concentrant sur deux objectifs liés, qui ensemble couvriraient les quatre fonctions de la plateforme de manière intégrée :

- a) Des évaluations thématiques, régionales et mondiales concernant la biodiversité et les services écosystémiques sont réalisées, et comprennent l'identification des lacunes dans les connaissances, des outils et méthodes pour appuyer l'élaboration de politiques et des besoins en matière de renforcement des capacités;

b) Un environnement favorable au développement des possibilités d'interface à tous les niveaux entre la science et la politique en ce qui concerne la biodiversité et les services écosystémiques est renforcé.

9. Le programme de travail présenté sous forme de tableau (voir l'annexe) énumère une série de « résultats escomptés » et de réalisations possibles en relation avec chacun des deux objectifs, pour illustrer l'aspect que pourrait prendre un premier programme de travail. Les « résultats escomptés » sont les produits et services que le programme de travail de la plateforme devrait produire, chacun comprenant une ou plusieurs « réalisations » (ou étapes) qui lui sont liées. Les résultats seront élaborés en réponse aux demandes faites par le biais de la plénière de la plateforme et basé sur les règles et procédures adoptées par la plénière. Il existe également un certain nombre d'interdépendances entre les résultats, certains étant des prérequis à d'autres. Par exemple, le cadre conceptuel doit être en place avant le début des évaluations. Cet aspect apparaît dans le tableau mais aucune référence explicite n'y est faite. La troisième colonne du tableau indique de quelle manière chaque résultat escompté pourrait être lié aux activités potentielles identifiées dans le document de travail (UNEP/IPBES.MI/2/2).

## **B. Actions nécessaires à des progrès rapides dans la mise en œuvre du programme de travail**

10. Les calendriers proposés présupposent l'adoption des processus à la deuxième session de la réunion plénière visant à déterminer les modalités et les dispositions institutionnelles pour la plateforme, afin que les travaux préparatoires essentiels soient terminés avant la première réunion complète de la plénière de la plateforme. En particulier, il est supposé que les processus pourraient être mis en place pour permettre à la première réunion complète de la plénière de la plateforme d'adopter les points suivants ou de prendre une décision les concernant sur la base des projets de documents reçus :

a) Le programme de travail de la plateforme, pour que la mise en œuvre puisse débuter dès que possible et fournir des résultats tangibles;

b) Les règles de procédures pour toutes les activités essentielles nécessaires à la mise en œuvre du programme, de manière à éviter les retards dus au manque de clarté concernant les procédures;

c) Un cadre conceptuel commun pour les évaluations liées à la plateforme, étant donné que c'est là un préalable nécessaire pour d'autres activités (voir réalisation 2.1.1)<sup>1</sup>;

d) Un projet de stratégie et de recommandations pour assurer une participation équilibrée aux activités relatives à la plateforme, en particulier la mise en œuvre du programme de travail (voir réalisation 2.4.1);

e) Un mandat pour mener une évaluation des évaluations, éventuellement avec une série d'options différentes (voir réalisation 2.2.1);

f) Les propositions déposées par les gouvernements et les accords multilatéraux sur l'environnement et un premier cadrage d'une série d'évaluations thématiques qui pourraient donner des résultats rapides et utiles, démontrant rapidement l'importance de la plateforme et testant ses processus (voir réalisation 1.1.1).

11. Bien que ne figurant pas explicitement comme activités potentielles dans le document de travail, deux autres domaines de travail étroitement liés seront essentiels pour contribuer à la mise en œuvre à long terme de toutes les activités potentielles mentionnées dans le document de travail, et donc pour assurer le fonctionnement efficace de la plateforme :

a) Mettre en place et gérer un portail internet et un espace de travail en ligne qui, entre autres choses, peut offrir un meilleur accès aux données et informations nécessaires au fonctionnement de la plateforme, aux documents d'information et de formation nécessaires à mieux faire comprendre les enjeux et processus, et aux outils et méthodes pour appuyer l'élaboration des politiques, identifiés comme faisant partie intégrante de la plateforme;

<sup>1</sup> Il est proposé qu'un projet de cadre conceptuel commun pourrait être préparé pendant l'intersession sur base de cadres existants, afin d'être adopté à la première réunion plénière. Cela permettrait le lancement des évaluations. Cependant, ce cadre conceptuel pourrait être revu pendant une évaluation des évaluations et modifié en fonction.

b) Construire un réseau (ou un réseau de réseaux) de personnes et d'organisations pouvant contribuer de manière substantielle aux résultats du programme de travail de la plateforme à tous les niveaux, appuyer les évaluations et le renforcement des capacités, améliorer l'accès aux données et informations et promouvoir la mise en place et l'utilisation d'outils et de méthodes propices à appuyer l'élaboration de politiques.

12. La sensibilisation et les communications sont également essentielles pour la plateforme et doivent être abordées très tôt dans le développement de celle-ci. Ceci ne concerne pas seulement les réalisations de la plateforme mais est également essentiel pour impliquer les parties prenantes (notamment les détenteurs de savoir) et assurer l'intérêt potentiel des donateurs. L'élaboration d'une stratégie de communications, liée à une stratégie pour impliquer les parties prenantes pourrait représenter très tôt une tâche pour le secrétariat et éventuellement faire l'objet de travaux pendant l'intersession de sorte que des décisions concernant les communications et l'engagement des parties prenantes puissent être prises à la première réunion plénière.

## Annexe

## Résultats et réalisations essentiels possibles du programme de travail

**Objectif 1 :** Des évaluations thématiques, régionales et mondiales concernant la biodiversité et les services écosystémiques sont réalisées, et comprennent l'identification des lacunes dans les connaissances, des outils et méthode pour appuyer l'élaboration de politiques et des besoins en matière de renforcement des capacités

Résultats escomptés	Réalisations / étapes proposées	Calendrier	Lien avec les activités potentielles du document UNEP/IPBES.MI/2/2
<b>Résultat escompté 1.1 :</b> Une série d'évaluations thématiques ciblées (par exemple sur la pollinisation, les services écosystémiques des zones arides, l'acidification des océans, la restauration des écosystèmes, ou les objectifs d'Aichi pour la biodiversité)	<b>Réalisation 1.1.1 :</b> Pour chaque évaluation thématique : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une décision sur son cadre, sur la base de propositions antérieures (et sous réserve du résultat escompté 2.1)</li> <li>• Lancement du processus d'appel à candidatures et approbation d'une liste d'auteurs coordonnateurs, d'auteurs principaux et de relecteurs</li> </ul>	Décision et élaboration du processus pour la première évaluation thématique éventuellement dès 2012, avec peut-être un accord sur d'autres évaluations thématiques dans les années suivantes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un préalable nécessaire à ce résultat serait l'activité potentielle 2 concernant l'élaboration et l'adoption de méthodes et d'approches d'évaluations cohérentes (voir le résultat escompté 2.1 ci-après).</li> <li>• Ce résultat escompté implique la mise en œuvre de l'activité potentielle 5 concernant les évaluations thématiques et les évaluations sur les nouvelles questions identifiées par les milieux scientifiques.</li> <li>• Il est supposé que l'exercice de cadrage et la réalisation seront menés de telle sorte que pour chaque thème, les aspects déterminants des points suivants seront abordés : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Activité potentielle 6 concernant l'identification et la hiérarchisation des lacunes dans les connaissances</li> <li>– Activité potentielle 10 concernant l'identification des outils et méthodes pertinents pour l'élaboration des politiques</li> <li>– Activité potentielle 13 concernant l'identification des besoins en matière de renforcement des capacités</li> </ul> </li> </ul>
	<b>Réalisation 1.1.2 :</b> Les évaluations thématiques sont terminées, et comprennent des projets de résumés pour les décideurs.	Fin de la première évaluation thématique en 2013 ou 2014 (selon son cadre) et fin éventuelle d'une deuxième évaluation thématique en 2014.	
	<b>Réalisation 1.1.3 :</b> Acceptation des rapports et approbation d'un résumé à l'intention des décideurs pour chaque évaluation thématique	Acceptation des rapports et approbation de leurs résumés respectifs à l'intention des décideurs l'année où les rapports sont terminés (2013 et/ou 2014)	
	<b>Réalisation 1.1.4 :</b> Examen des lacunes dans les connaissances identifiées au cours de chaque évaluation thématique, y compris pendant la phase de cadrage	Terminé en même temps que les évaluations thématiques (en 2013 et/ou 2014)	

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Réalisations / étapes proposées</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Lien avec les activités potentielles du document UNEP/IPBES.MI/2/2</i>
	<p><b>Réalisation 1.1.5 :</b> Évaluation des outils et méthodes pour appuyer l'élaboration de politiques, pertinents pour chaque évaluation thématique</p> <p><b>Réalisation 1.1.6 :</b> Évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités pertinents pour chaque évaluation thématique</p>		
<p><b>Résultat escompté 1.2 :</b> Une procédure de cadrage et de préparation pour les évaluations régionales (et sous-régionales) de la biodiversité et des systèmes écosystémiques et de leurs liens réciproques</p>	<p><b>Réalisation 1.2.1 :</b> Mise en place d'une procédure de cadrage pour les évaluations régionales et sous régionales en collaboration avec les pôles régionaux, et comprenant des orientations concernant l'approche des évaluations (conformément au résultat escompté 2.1)</p>	Décision et mise en place de la procédure en 2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un préalable nécessaire à ce résultat serait l'activité potentielle 2 concernant l'élaboration et l'adoption de méthodes et d'approches d'évaluations cohérentes (voir le résultat escompté 2.1 ci-après)</li> <li>• Ce résultat escompté implique la mise en œuvre partielle de l'activité potentielle 3 concernant les évaluations régionales</li> <li>• Il est supposé que l'exercice de cadrage et la réalisation seront menés de manière à permettre à chaque évaluation régionale d'aborder également les aspects pertinents des points suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité potentielle 6 concernant l'identification et la hiérarchisation des lacunes dans les connaissances</li> <li>- Activité potentielle 10 concernant l'identification des outils et méthodes pertinents pour l'élaboration des politiques</li> <li>- Activité potentielle 13 concernant l'identification des besoins en matière de renforcement des capacités</li> </ul> </li> </ul>
	<p><b>Réalisation 1.2.2 :</b> Pour chaque évaluation régionale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une décision sur son cadre, sur la base de propositions antérieures (et sous réserve du résultat escompté 2.1)</li> <li>• Lancement du processus d'appel à candidatures et approbation d'une liste d'auteurs coordonnateurs, d'auteurs principaux et de relecteurs.</li> </ul>	Décision et mise en place de la procédure en 2013 (avec résultats attendus en 2016)	
	<p><b>Réalisation 1.2.3 :</b> Orientations sur la procédure et sur la possibilité d'élaborer une ébauche de rapport interrégional de synthèse pour guider l'intégration future et les éléments communs des évaluations régionales</p>	Adoption en 2014	

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Réalisations / étapes proposées</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Lien avec les activités potentielles du document UNEP/IPBES.MI/2/2</i>
	<p><b>Réalisation 1.2.4 :</b> Examen des lacunes dans les connaissances identifiées au cours de chaque évaluation régionale, y compris pendant la phase de cadrage ou la synthèse entre les régions</p> <p><b>Réalisation 1.2.5 :</b> Évaluation des outils et méthodes pour appuyer l'élaboration de politiques, pertinents pour chaque évaluation régionale et synthèse entre les régions</p> <p><b>Réalisation 1.2.6 :</b> Évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités pertinents pour chaque évaluation régionale et synthèse entre les régions</p>	Terminés en même temps que les évaluations régionales, même si des revues et évaluations préliminaires peuvent être disponibles plus tôt	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ces réalisations contribuent directement à d'autres résultats et réalisations compris dans l'objectif 2 ci-dessous (concernant le renforcement d'un environnement favorable) et sont basées sur les activités potentielles 6, 10 et 13 (voir ci-dessus).</li> </ul>
<p><b>Résultat escompté 1.3 :</b> Une procédure de cadrage et de préparation pour une évaluation mondiale intégrée sur la biodiversité et les services écosystémiques qui s'appuie sur les évaluations nationales et régionales</p>	<p><b>Réalisation 1.3.1 :</b> Mise en place d'une procédure pour l'élaboration d'un projet de cadre pour une évaluation mondiale globale</p>	Décision et mise en place de la procédure en 2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un préalable nécessaire à ce résultat serait l'activité potentielle 2 concernant l'élaboration et l'adoption de méthodes et d'approches d'évaluations cohérentes (voir le résultat escompté 2.1 ci-après)</li> <li>Ce résultat escompté implique la mise en œuvre totale de l'activité potentielle 3, l'évaluation mondiale s'appuyant sur les évaluations régionales.</li> <li>Il est supposé que l'exercice de cadrage et la réalisation seront menés de manière à permettre à l'évaluation mondiale d'aborder également les aspects pertinents des points suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Activité potentielle 6 concernant l'identification et la hiérarchisation des lacunes dans les connaissances.</li> <li>Activité potentielle 10 concernant l'identification des outils et méthodes pertinents pour l'élaboration des politiques.</li> <li>Activité potentielle 13 concernant l'identification des besoins en matière de renforcement des capacités.</li> </ul> </li> </ul>
	<p><b>Réalisation 1.3.2 :</b> Pour l'évaluation mondiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une décision sur son cadre, sur la base de propositions antérieures</li> <li>Lancement du processus d'appel à candidatures et approbation d'une liste d'auteurs coordonnateurs, d'auteurs principaux et de relecteurs.</li> </ul>	Début de l'évaluation en 2015, avec une évaluation terminée attendue en 2018	
	<p><b>Réalisation 1.3.4 :</b> Examen des lacunes dans les connaissances identifiées au cours de l'évaluation, y compris pendant la phase de cadrage</p>	Terminés en même temps que l'évaluation mondiale, même si des revues et évaluations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ces réalisations contribuent directement à d'autres résultats et réalisations compris dans l'objectif 2 ci-dessous (concernant le renforcement d'un environnement favorable) et sont basées sur les activités potentielles 6, 10 et 13 (voir ci-dessus).</li> </ul>

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Réalisations / étapes proposées</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Lien avec les activités potentielles du document UNEP/IPBES.MI/2/2</i>
	<p><b>Réalisation 1.3.5 :</b> Évaluation des outils et méthodes pour appuyer l'élaboration de politiques</p> <p><b>Réalisation 1.3.6 :</b> Évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités</p>	<p>préliminaires peuvent être disponibles plus tôt.</p>	

**Objectif 2:** Un environnement favorable au développement des possibilités d'interface à tous les niveaux entre la science et la politique en ce qui concerne la biodiversité et les services écosystémiques est renforcé

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Réalisations / étapes proposées</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Lien avec les activités potentielles du document UNEP/IPBES.MI/2/2</i>
<b>Résultat escompté 2.1 :</b> Un cadre conceptuel pour les évaluations de la plateforme et des directives concernant son application.	<b>Réalisation 2.1.1:</b> Adoption d'un cadre conceptuel pour contribuer à assurer une approche cohérente à travers les régions, les échelles et les thèmes.	2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce résultat escompté est lié à l'activité potentielle 2 concernant l'élaboration et l'adoption de méthodes et d'approches cohérentes.</li> <li>• Ce résultat escompté est un préalable nécessaire à de nombreuses autres activités de la plateforme, et en particulier à toutes les évaluations (activités potentielles 3 et 5 et toutes les évaluations encouragées et facilitées par le biais de l'activité potentielle 4).</li> <li>• Ce résultat escompté est également en rapport direct avec l'activité potentielle 9 concernant l'utilisation des modèles et des scénarios.</li> </ul>
	<b>Réalisation 2.1.2:</b> Adoption de directives supplémentaires pour une intégration plus efficace des données et des informations provenant de différentes communautés de savoir.	2013	
	<b>Réalisation 2.1.3:</b> Accord sur la manière d'utiliser les indicateurs, les modèles et les scénarios dans les travaux de la plateforme, ainsi que sur la manière dont cela pourrait évoluer à la lumière de l'expérience et de besoins en évolution.	2013	
	<b>Réalisation 2.1.4:</b> Adoption d'un mécanisme pour la revue périodique du cadre conceptuel et des orientations.	2012	
<b>Résultat escompté 2.2 :</b> Une meilleure compréhension de la situation concernant les évaluations.	<b>Réalisation 2.2.1:</b> Adoption du cadre et de la procédure pour mener une évaluation des évaluations.	2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce résultat escompté est en rapport avec la mise en œuvre de l'activité potentielle 1 concernant l'analyse de la situation des évaluations. Si le mandat devra certes être examiné et approuvé, il est supposé qu'il sera relativement large et couvrira les quatre fonctions de la plateforme.</li> <li>• Il est supposé que les ressources élaborées seront utilisées par les activités potentielles 3 à 5 et y contribueront (voir les résultats escomptés 1.1, 1.2, 1.3 et 2.3), qui elles-mêmes contribuent aux activités potentielles 6, 10 et 13.</li> </ul>
	<b>Réalisation 2.2.2:</b> Élaboration et mise à jour régulière d'un catalogue en ligne des évaluations.	2012	
	<b>Réalisation 2.2.3:</b> Évaluation des évaluations et examen des recommandations associées.	Résultats en 2013	

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Réalisations / étapes proposées</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Lien avec les activités potentielles du document UNEP/IPBES.MI/2/2</i>
<b>Résultat escompté 2.3 :</b> Une stratégie pour promouvoir et collaborer avec des activités d'évaluations nationales et sous-régionales	<b>Réalisation 2.3.1:</b> Promotion des évaluations nationales et sous-régionales conformément au cadre conceptuel de la plateforme.	À partir de 2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un préalable nécessaire à ce résultat serait l'activité potentielle 2 concernant l'élaboration et l'adoption de méthodes et d'approches d'évaluations cohérentes (voir le résultat escompté 2.1 ci-dessus).</li> <li>• Ce résultat escompté concerne la mise en œuvre de l'activité potentielle 4, visant à susciter et à promouvoir les activités d'évaluations nationales et sous-régionales.</li> <li>• Des éléments de ce résultat contribuent aussi de manière substantielle à l'activité potentielle 1, concernant une meilleure compréhension de la situation des évaluations.</li> <li>• Il convient de noter que les évaluations sous-mondiales peuvent également contribuer à : <ul style="list-style-type: none"> <li>– L'activité potentielle 6 concernant l'identification et la hiérarchisation des lacunes dans les connaissances</li> <li>– L'activité potentielle 10 concernant l'identification des outils et méthodes pertinents pour l'élaboration des politiques</li> <li>– L'activité potentielle 13 concernant l'identification des besoins en matière de renforcement des capacités</li> </ul> </li> </ul>
	<b>Réalisation 2.3.2:</b> Formation d'un partenariat stratégique avec le Réseau des évaluations sous-mondiales, concernant le partage des informations et des expériences relatives aux évaluations aux niveaux nationaux et sous-régionaux.	2012	
<b>Résultat escompté 2.4:</b> Accès accru aux financements pour faire face aux besoins en matière de renforcement des capacités	<b>Réalisation 2.4.1</b> Approbation d'un plan et de recommandations pour assurer une participation équilibrée au programme de travail de la plateforme.	2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce résultat escompté concerne directement l'activité potentielle 14, visant à mobiliser les financements en faveur des activités de renforcement des capacités.</li> <li>• La réalisation 2.4.1 concerne l'activité potentielle 16 qui vise à assurer une participation équilibrée, pouvant en partie être prise en charge par le budget de la plateforme mais qui pourrait aussi exiger des financements supplémentaires.</li> <li>• Afin d'assurer un programme de travail intégré, la liste des besoins en matière de renforcement des capacités (activité potentielle 13) découlera en premier lieu des évaluations dont il est question dans les activités potentielles 3 à 5 (voir les résultats escomptés 1.1, 1.2, 1.3 et 2.3).</li> </ul>
	<b>Réalisation 2.4.2</b> Approbation d'une liste de besoins en matière de renforcement des capacités, identifiés grâce à d'autres activités et hiérarchisation de ces besoins.	À partir de 2013	
	<b>Réalisation 2.4.3</b> Identification d'options pour la mise en place d'un système de suivi des financements existants et potentiels pour le renforcement des possibilités d'interface entre les sciences et la politique et les évaluations infra mondiales.	À partir de 2013	

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Réalisations / étapes proposées</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Lien avec les activités potentielles du document UNEP/IPBES.MI/2/2</i>
	<b>Réalisation 2.4.4</b> Convocation d'une réunion avec les donateurs, les donateurs potentiels et les praticiens dans le but de susciter des financements supplémentaires et une meilleure coordination entre les donateurs.	À partir de 2013	
	<b>Réalisation 2.4.5</b> Adoption du programme de réunions futures avec les donateurs et les praticiens, sur base des enseignements tirés et des contributions de la première réunion.	2014	
<b>Résultat escompté 2.5:</b> Meilleur accès aux outils et méthodes propres à appuyer l'élaboration de politiques	<b>Réalisation 2.5.1:</b> Accord sur un plan glissant pour améliorer l'accès aux principaux outils et méthodes propres à appuyer l'élaboration de politiques, notamment l'appui de pairs en ce qui concerne leur utilisation et la promotion de leur développement.	À partir de 2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce résultat escompté résultera de l'activité potentielle 10 concernant l'identification des outils et méthodes pertinents pour appuyer l'élaboration de politiques, qui découlerait principalement des évaluations dont il est question dans les activités potentielles 3 à 5 (voir les résultats escomptés 1.1, 1.2, 1.3 et 2.3).</li> <li>• Ce résultat escompté est en lien direct avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'activité potentielle 11 concernant l'amélioration de l'accès aux outils et méthodes propres à appuyer l'élaboration de politiques</li> <li>- L'activité potentielle 12 qui vise à susciter et promouvoir leur développement ultérieur</li> </ul> </li> </ul>
	<b>Réalisation 2.5.2:</b> Accord sur un ou plusieurs projets pilotes permettant d'améliorer l'accès aux outils propres à appuyer l'élaboration des politiques et d'analyser les enseignements tirés (éventuellement sur la base d'une des évaluations thématiques antérieures ou sur une question transversale telle que l'utilisation des scénarios).	2013	
	<b>Réalisation 2.5.2:</b> Examen des résultats des projets pilotes et prise en compte de cet examen dans la mise en œuvre ultérieure du plan glissant.	2014	
<b>Résultat escompté 2.6:</b> Meilleur accès aux personnes, aux données et	<b>Réalisation 2.6.1 :</b> Stratégie adoptée pour la concertation avec des scientifiques et d'autres détenteurs du savoir.	2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Afin d'assurer un programme de travail intégré, la liste des besoins en matière de connaissances (activité potentielle 6) découlerait en</li> </ul>

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Réalisations / étapes proposées</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Lien avec les activités potentielles du document UNEP/IPBES.MI/2/2</i>
aux informations nécessaires pour appuyer les évaluations et les procédures de prises de décisions y relatives	<b>Réalisation 2.6.2</b> : Liste actualisée des besoins identifiés en matière de connaissances, servant de base pour la concertation avec les scientifiques et autres détenteurs du savoir.	À partir de 2013	<p>premier lieu des évaluations dont il est question dans les activités potentielles 3 à 5 (voir les résultats escomptés 1.1, 1.2, 1.3 et 2.3).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ces résultats escomptés sont en lien direct avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>– L'activité potentielle 7 concernant les besoins en matière de connaissances</li> <li>– L'activité potentielle 8 concernant l'observation et le suivi à long terme</li> <li>– L'activité potentielle 15 concernant l'amélioration de l'accès aux données, aux informations et aux connaissances</li> </ul> </li> </ul>
	<b>Réalisation 2.6.3</b> : Accord sur une approche appropriée de réseautage renforcé, comprenant les pôles régionaux, les points de convergence thématiques et fonctionnels et d'autres centres d'excellence et réseaux dont les activités sont pertinentes pour la plateforme. Mise en œuvre de cette approche.	À partir de 2012	
	<b>Réalisation 2.6.4</b> : Accord sur le type d'informations et d'outils en ligne qui contribuerait au fonctionnement de la plateforme et sur les options pour délivrer ces informations et outils.	2012	
	<b>Réalisation 2.6.5</b> : Appui au retrait ou à la réduction d'obstacles à l'accès et à l'utilisation de données et d'informations	À partir de 2012	
	<b>Réalisation 2.6.6</b> : Accord sur des partenariats stratégiques avec des programmes d'observation et de suivi à long terme et fournissant des ensembles de données essentiels pour les évaluations.	À partir de 2013	